

UNIVERSITE LIBANAISE
FACULTE DE PHARMACIE

GUIDE DE THESE
5ème Année

Format et Présentation



TABLE DES MATIERES

I. GENERALITES

I.1. Définitions et but

I.2. Choix du sujet de thèse

I.3. Rôle du directeur de thèse et de l'étudiant

II. STRUCTURE DU MANUSCRIT

II.1. Travail original : expérimental ou clinique

II.2. Revue de la littérature ou travail bibliographique

II.3. Parties complémentaires

II.4. Structure générale : ordre de présentation

III. COUVERTURE

IV. FORMAT

V. PAGINATION

VI. MISE EN PAGE

VII. ILLUSTRATIONS

VIII. NORMES BIBLIOGRAPHIQUES

IX. PLANIFICATION DE LA SOUTENANCE

I. GENERALITES

I.1. Définitions et but

Une thèse est un travail de recherche universitaire. Elle est produite sous forme écrite, soutenue oralement devant un jury par un étudiant afin d'obtenir un diplôme universitaire de doctorat d'exercice en pharmacie. La thèse doit être une contribution originale exprimant un travail méthodique scientifique. Un bon travail de thèse comprend une recherche exhaustive et analysée de façon critique et rigoureuse.

Le but général est de réaliser une étude sur un sujet en lien avec le contenu du programme universitaire et sous la supervision d'un enseignant-chercheur universitaire et/ou un professionnel de santé ayant l'habilité nécessaire. Il faut noter que tout travail est strictement personnel. Le plagiat étant formellement interdit et passible de sanctions. Ce travail servira d'outil pédagogique qui s'intègre dans la documentation scientifique de la faculté et pouvant être utilisé par l'enseignant, l'étudiant, le pharmacien ou toute autre personne se prêtant à la recherche de connaissances scientifiques.

I.2. Choix du sujet de thèse

Pour la thèse de 5^{ème} année, il est recommandé que l'étudiant réfléchisse dès la 4^{ème} année en termes de choix de sujet.

Le choix du sujet doit expliquer le choix du directeur parmi la liste établie par la faculté et proposée durant la 5^{ème} année.

I.3. Rôle du directeur de thèse et de l'étudiant

I.3.1 Rôle du directeur de thèse

Quelles que soient les modalités du choix, l'acceptation d'un sujet correspond à un véritable contrat moral entre l'étudiant et le directeur de thèse dans lequel :

- ❖ Le directeur s'engage à aider l'étudiant :
 - en lui expliquant le déroulement du travail ;
 - en lui apportant tous les renseignements sur la méthode de travail, la surveillance du protocole, les références bibliographiques qui sembleront nécessaires ;
 - en le suivant pour l'exploitation des résultats, en cas de travail original (expérimental ou clinique) ;

-
- en corrigeant la rédaction du texte ; l'étudiant pourrait avoir recours à un spécialiste de langue pour corriger les fautes ou le style de langue dans le manuscrit.

1.3.2 Rôle de l'étudiant

❖ L'étudiant s'engage :

- à réaliser le travail qui lui a été confié par le directeur et pendant le temps nécessaire pour aboutir au produit final qui est la thèse ;
- à mener le travail expérimental consciencieusement et selon les recommandations fournies par le directeur, s'il s'agit d'enquête ou de travail nécessitant une analyse statistique ;
- à accepter d'exploiter tous les documents qui lui ont été confiés par son directeur ;
- à chercher et trouver lui-même les documents supplémentaires et nécessaires pour la réalisation et l'accomplissement de son travail ;
- à remettre, s'il y a lieu, les données brutes et analysées sur cédérom au directeur de thèse lors de la remise de la version finale et corrigée de la thèse.

II. STRUCTURE DU MANUSCRIT

II.1. Travail original : expérimental ou clinique

La structure de référence d'un tel travail est celle d'un article scientifique original ; soit 'Introduction, Méthode, Résultats, Discussion, Conclusion'.

- Introduction et problématique. Elle présente le sujet (données bibliographiques) et les raisons qui ont motivé le choix du travail, et de façon très claire, l'objectif du travail, la problématique, ou l'hypothèse de départ.
- Méthode(s). Cette partie décrit les différentes étapes ou conditions à suivre pour assurer la bonne réalisation du travail, tout ce qui est indispensable au lecteur pour estimer la qualité de l'approche. Dans un travail expérimental cette partie sera nommée « Matériels et Méthodes » et « Méthodologie » pour une enquête.
- Résultats. Ils sont exposés le plus clairement possible par du texte, des schémas, des graphes et des tableaux. Le texte a ici pour but de présenter et d'expliquer les résultats, mais pas de les commenter. C'est au lecteur de mener sa propre réflexion critique sur ces résultats.
- Discussion. C'est dans cette partie qu'on commente la méthodologie utilisée (y compris les difficultés rencontrées, ...) et les résultats observés en se référant à des travaux similaires

précédents dans la littérature. On y décrit aussi par exemple, les biais qui peuvent remettre en cause certains résultats.

- Conclusion. Elle indique la réponse à la question posée au départ (ou l'impossibilité d'y répondre). De plus, il est souhaitable que cette partie inclue des perspectives ou des idées innovatrices pour des travaux ultérieurs.

II.2. Revue de la littérature ou travail bibliographique

Ce type de travail comportera 3 parties : Introduction générale, Revue de la littérature, Conclusion générale.

- Introduction générale. Cette partie qui s'étale sur 1-2 pages doit justifier le choix du sujet (situation du problème) et terminée par l'introduction du plan de la thèse, c'est-à-dire les différents sous-paragraphes (ou chapitres) de la partie suivante.
- Revue de la littérature. Cette partie sera formée au moins de 3-4 chapitres, (Chapitre I, II etc..) dont chacun doit justifier d'une introduction spécifique de quelques lignes introduisant le chapitre en question. Elle constitue un travail de synthèse des données de la littérature. Toutefois, une critique positive ou négative (discussion) des données publiées auparavant serait souhaitable. Une petite conclusion sera donnée à la fin de chaque chapitre liant le chapitre au suivant.
- Conclusion générale. Cette partie s'étale sur 1-2 pages ; elle doit être strictement personnelle, permettant d'évaluer la faculté déductive et innovatrice de l'étudiant. A la fin de la conclusion l'étudiant pourrait exposer les perspectives du travail.

II.3. Parties complémentaires

Le travail de thèse doit être complété par :

- Page de couverture. Elle doit comporter le nom de l'Université et de la Faculté avec leurs logos nécessaires, placés sur les deux extrémités supérieures de la page, l'année de réalisation, le numéro de dossier de l'étudiant, le nom du diplôme obtenu, le titre de la thèse suivi du nom de l'étudiant et la date de soutenance et enfin, les noms des membres de jury (directeur et examinateurs) (voir exemples en annexe).
- Pages de garde. Ce sont des feuilles blanches. Une première page est placée au début de l'ouvrage, l'autre est placée à la fin juste avant la couverture de dos.
- Page de titre. Une représentation fidèle de la page de couverture.

-
- Dédicaces et/ou remerciements. Ces deux parties sont facultatives.
 - Résumé (Abstract). Placé au début de la thèse en deux langues (français et anglais), il donne en quelques lignes l'essentiel du travail. Il doit être constitué de 200-300 mots et suivi d'une liste de 5 mots-clés (*keywords*).
 - Table des matières. C'est la présentation des titres des différentes parties de la thèse, des sections et des paragraphes ainsi que les numéros des pages sur lesquelles ils apparaissent.
 - Liste des abréviations. Quel que soit le nombre, les abréviations, sigles et acronymes sont présentés sous forme d'une liste exhaustive. Ils sont cités par ordre alphabétique avec les définitions qui leur sont associées.
 - Liste des illustrations. Elle est classée par type (liste des figures, liste des tableaux,...) et chaque titre (concis et précis) doit être suivi par le numéro de page sur laquelle il apparaît.
!!! Toutes les parties précitées doivent apparaître dans la thèse avant la partie « Introduction générale ».
 - Références. C'est la liste des articles, livres, rapports, thèses et mémoires lus pour faire le travail. Cette structure comporte quelques légères variantes selon les types de références.
Elle doit être placée dans la thèse juste après la « Conclusion générale ».
 - Annexe(s). Cette partie peut comprendre : texte intégral important (loi, directives, etc.), questionnaires, détails de la méthodologie ou d'appareillages, tableaux détaillés des résultats statistiques (si nécessaires), ou tout autre document jugé utile.

II.4. La structure générale : ordre de présentation

La structure générale de la thèse est présentée dans le schéma suivant. Le corps de la thèse (de l'introduction à la conclusion) varie selon qu'il s'agisse d'un travail original ou d'une revue de la littérature.

Travail original	Revue de la littérature
Page de garde	
Page de titre	
Dédicace(s)	
Remerciements	
Résumé & Mots-clés	
Abstract & Keywords	
Table de matières	
Liste des abréviations	
Liste des tableaux	
Liste des figures	
Introduction	Introduction générale
Méthode	Revue de la littérature
Résultats	
Discussion	
Conclusion	Conclusion générale
Références	
Annexe(s)	
Page de garde	

III. COUVERTURE

- Le format doit répondre aux exigences de la direction de la Faculté (voir exemplaire).
- La couverture est confectionnée à partir du papier fort de couleur Bordeaux.
- Les caractères sont dorés sur le plat et sur le côté (nom de l'étudiant, titre du travail, année universitaire).

!!! La page de couverture est reproduite au début du document après une page de garde blanche.

IV. FORMAT

- Le format de la page est l'ISO A4 ou 210 x 297mm.
- Le nombre de pages doit être compris entre 50 et 70 pages, depuis l'introduction jusqu'à la fin des références.
- Le papier (80g/m²) sera imprimé sur une seule face recto, le verso restant blanc. Toutes les pages sont donc des pages de droite.

V. PAGINATION

- La pagination effective en chiffres arabes (1, 2, 3, etc.) ne commence qu'à partir de l'introduction et se termine par la fin des références.
- Concernant les pages suivant les références (annexes), elles peuvent être numérotées ou non. Si une numérotation a lieu, poursuivre la numérotation arabe après les références jusqu'à la dernière page de la thèse.
- Concernant les pages des parties précédant l'introduction, elles doivent être numérotées en chiffres romains (i, ii, iii, etc.)
- *N.B. Les numéros des pages sont omis sur celles qui sont blanches ou comportant un titre en grand calibre* (ex. page de séparation entre les différentes parties du manuscrit).

VI. MISE EN PAGE

Utiliser le traitement de texte WINWORD ou LATEX. La thèse peut être rédigée en utilisant le logiciel standard connu WORD ou le logiciel LATEX qui est enseigné aux étudiants durant le deuxième semestre de leur 5ème année de cursus. Ce dernier est un logiciel avancé spécialisé dans la rédaction des documents scientifiques. Le logiciel LATEX permet d'organiser la thèse rédigée par les étudiants de telle sorte à respecter exactement les consignes imposées dans ce guide de thèse concernant le format général de la thèse.

- Les lignes sont justifiées sur 16cm ; ce qui laisse une marge de 3cm à gauche et une autre de 2cm à droite. La marge supérieure est de 2cm, l'inférieure de 2cm.
- Le texte normal est composé dans la police Times New Roman 12 points avec un interligne 1,5. L'espace entre les paragraphes est de 1,5 interligne également.
- Laisser une ligne vide entre la fin d'un paragraphe et le titre d'une section suivante.
- Les premières lignes des paragraphes débutent toujours avec un retrait positif de 1 à 2cm (*indent*) en alinéa.
- Les lignes veuves ou orphelines sont chassées par équilibrage des blancs de la page.
- La numérotation « légale » est utilisée pour subdiviser les titres des sections dans une même partie. Ainsi le nombre III.2.4 par exemple désigne le 4ème paragraphe de la deuxième section appartenant à la 3ème partie.
- Les titres des parties et des sections sont composés avec une police Times New Roman en suivant l'ordre suivant :

-
- Titre de la partie I. (Times New Roman 16 points gras, lettres majuscules) centré ;
 - Titre de la section I.1. (Times New Roman 14 points gras, lettres majuscules) justifié à gauche ;
 - Titre du paragraphe I.1.1. (Times New Roman 12 points gras, lettres minuscules) à gauche.
 - Titre du sous paragraphe I.1.1.1. (Times new Roman 12 points gras, lettres minuscules).
 - Les caractères gras (*bold*) ne seront utilisés que pour les titres. Si vous souhaitez ressortir un mot ou une phrase du texte, mieux vaut utiliser *l'italique* plutôt que le gras.
 - Le titre de chaque partie peut figurer dans l'entête de la page (*header*) et écrit dans la police Times New Roman 10 points italique en position centrée ; le numéro de la page dans la même police mais justifié à droite en bas de la page (*footer*) (même format que le présent document).

VII. ILLUSTRATIONS

- Le texte d'une thèse peut être illustré avec des tableaux, des figures, ou des graphes.
- Il est important de noter que toute illustration doit être compréhensible de manière indépendante. Pour cela il est fortement conseillé de fournir une légende dans laquelle sont données toutes les informations nécessaires pour une bonne compréhension.
- Chaque figure, graphe ou tableau, doit comporter un numéro arabe de série croissant qui correspond à leur occurrence dans le texte, un titre et une légende placés en bas de la figure ou du graphe et en haut du tableau. La source, le cas échéant, devrait aussi être citée.
- Ils sont écrits en caractère Times New Roman 10 points avec les titres en gras (*bold*).

VIII. NORMES BIBLIOGRAPHIQUES

L'étudiant peut adopter l'une des deux normes bibliographiques suivantes :

- ❖ Utiliser strictement les consignes de rédaction de la liste bibliographique selon l'ordre alphabétique de la liste (*style de l'American Psychological Association*). Dans le texte, les références sont citées par l'auteur (le premier auteur, suivi de « *et al* » s'il y en a plusieurs), puis l'année de publication ; le tout étant placé dans deux parenthèses (...). Dans la liste, les références sont citées par ordre alphabétique du premier auteur de chaque publication.

-
- ❖ Utiliser strictement les consignes de rédaction de la liste bibliographique selon l'ordre d'apparition dans le texte (convention *Vancouver*). Dans le texte, les références devraient être numérotées entre crochets [...] avec un chiffre arabe, un numéro croissant qui correspond à leur occurrence dans le texte. Si une référence est citée plusieurs fois, elle doit garder le même numéro dans toutes les parties de la thèse. Dans la liste, les références devraient être listées dans l'ordre de leur numéro de citation dans le texte.

Concernant l'actualisation de références, il faut considérer les règles suivantes :

- Le nombre minimal est de 30 références. S'il est inférieur, le directeur de thèse doit justifier par écrit ce nombre.
- Pour la thèse comportant un travail expérimental, au moins 30% des références doivent dater de moins de 5 ans.
- Pour une thèse bibliographique : au moins 50% des références doivent dater de moins de 5 ans.
- La citation des pages Web ne doit pas dépasser 10%.

L'écriture d'une référence bibliographique varie selon le type (ouvrage, articles, congrès...) et le support (papier, *online*, cédérom...) du document auquel elle se rapporte. Elle est constituée d'éléments (auteur, titre, édition...) indispensables au bon signalement. Ces éléments doivent respecter un ordre précis. Pour retrouver les éléments d'une référence bibliographique, les principales sources sont les pages de titre et de couverture des documents. Bien entendu, il existe d'autres sources (dos de page de titre...). Elle doit être présentée de façon homogène dans le style choisi pour chaque élément (taille des caractères, police et caractère gras) (voir ci-dessous).

Exemples

- Article dans un journal périodique : Auteurs. **Année**. Titre. *Journal* Vol : pages.
Al-Hajje A, Awada S, Rachidi S, Bouchahine N, Azar R, Zein S, Hneine AM, Dalloul N, Sili G, Salameh P. **2012**. Medication prescribing errors: data from seven Lebanese hospitals. *J Med Liban* 60 : 37-44.
- Chapitre d'un ouvrage ou d'une encyclopédie : Auteurs du chapitre. Titre du chapitre. **In** : Auteurs de l'ouvrage. Titre de l'ouvrage (Tomaison, Edition). *Maison d'édition Année* ; Lieu d'édition : pages.

Sanchez LA. Pharmacoeconomics: Principles, Methods and Applications. **In** : Dipiro JT, Talbert RI, Yee GC, Matzke GR, Wells BG, Posey IM. Pharmacotherapy: A Pathophysiologic Approach (6th Ed). *McGRAW-HILL*; **2005**; United states of America: 1-16.

- Site Internet : Auteurs. Titre [**En ligne**]. Disponible sur : <URL> (Date de consultation)
Organisation Mondiale de la Santé, Centre des médias. Drépanocytose et autres hémoglobinopathies [**En ligne**]. Disponible sur : <<http://www.who.int/mediacentre/factsheets/fs308/fr>> (Consulté le 02.02.2012)
- Thèse ou mémoire : Auteurs. Titre. *Diplôme Année* ; Université, Lieu : pages.
Barrak J. Sarcôïdose : de la Physiopathologie à la Thérapeutique. *Thèse Docteur en Pharmacie 2012* ; Université Libanaise, Liban : 57pages.
- Normes : Auteurs. Titre. *Référence Année* ; Lieu : pages.
ISO. Acoustique: méthode de calcul du niveau d'isotonie. *ISO 532 1975* ; Genève : 18pages.
- Brevet : Auteurs. Titre. *Référence*. Date.
Podoan GM. Mould for producing organic lenses by casting. *Brevet EP0234567*. 25 février **1987**.
- Communication dans un congrès: Auteurs. Titre de la communication. **In** : Titre du congrès. *Editeur ou organisateur Date* ; Lieu.
Vopalensky V, Pospisek M. Mystery of cytoplasmatic capping. **In**: EMBO Conference on Protein Synthesis and Translational Control. *EMBO 2007* (September 12-16); Heidelberg, Germany.
- Autres supports (Cédérom, Application...): Auteurs. Titre [**SUPPORT**]. *Editeur Année* : Lieu.
Audisio SE. Le livre multimédia de la corrosion [**CDROM**]. *LPCI, INSA 1999* : Lyon, France.

IX. PLANIFICATION DE LA SOUTENANCE

L'étudiant est tenu de présenter sa thèse tapée deux semaines avant la date prévue pour la soutenance afin de planifier la première page et d'en porter la date exacte sur la couverture. Cette version est normalement reliée en SPIRALE ; les corrections étant encore possibles à ce stade (juste après la soutenance) selon les recommandations des membres du jury.

Le dépôt de la version finale de la thèse CORRIGÉE et présentée selon les règles citées dans ce guide doit avoir lieu au maximum un mois après la soutenance.



**UNIVERSITE LIBANAISE
FACULTE DE PHARMACIE**



Année :

N°

THÈSE

en vue de l'obtention du diplôme de

DOCTEUR D'EXERCICE EN PHARMACIE

TITRE

.....

Préparée par

Présentée et soutenue le

Devant le jury :

Directeur :

Examineur 1 :

Examineur 2 :